

**RENCONTRE DU COMITÉ DE VIGILANCE  
DE L'INCINÉRATEUR DE LA VILLE DE QUÉBEC**

<b>Date</b>	6 décembre 2006	<b>Heure</b>	18 h 30																						
<b>Endroit</b>	Centre culture et environnement – Frédéric Back – salle 322 870, avenue De Salaberry, Québec																								
<b>Rédigé par</b>	Alexandre Turgeon	<b>Signature</b>																							
<p><b>ORDRE DU JOUR</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Adoption de l'ordre du jour</li> <li>2. Adoption du compte-rendu de la réunion du 24 octobre 2006</li> <li>3. Statut du comité</li> <li>4. Critères prévus au PGMR pour la modernisation de l'incinérateur</li> <li>5. Projet-pilote de collecte des matières putrescibles</li> <li>6. Plan d'action pour le comité</li> <li>7. Varia             <ul style="list-style-type: none"> <li>- PTI (Plan triennal d'immobilisation)</li> <li>- AIM</li> </ul> </li> <li>8. Suggestion de dates des prochaines réunions</li> </ol>																									
<p><b>ÉTAIENT PRÉSENTS</b></p> <p><b>Membres votants :</b></p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Loïc Lévesque</td> <td style="width: 50%;">AmiEs de la terre de Québec</td> </tr> <tr> <td>Alexandre Turgeon</td> <td>Conseil régional de l'environnement</td> </tr> <tr> <td>Nicole Blouin</td> <td>Conseil de quartier Vieux-Limoilou</td> </tr> <tr> <td>Bärbel Reinke</td> <td>Conseil de quartier Maizerets</td> </tr> <tr> <td>Steve St-Cyr</td> <td>Conseil de quartier Lairet</td> </tr> <tr> <td>Anne Beaulieu</td> <td>Élue, arrondissement de Limoilou</td> </tr> <tr> <td>Alain Loubier</td> <td>Élu, arrondissement de Limoilou</td> </tr> </table> <p><b>Membres sans droit de vote :</b></p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Denis Robillard</td> <td style="width: 50%;">Service de l'environnement, Ville de Québec</td> </tr> <tr> <td>Benoît Delisle</td> <td>Service des travaux publics, Ville de Québec</td> </tr> <tr> <td>Richard Bourget</td> <td>Arrondissement de Limoilou, Ville de Québec</td> </tr> <tr> <td>Marc Rondeau et Nathalie Fournier</td> <td>Communauté métropolitaine de Québec</td> </tr> </table>				Loïc Lévesque	AmiEs de la terre de Québec	Alexandre Turgeon	Conseil régional de l'environnement	Nicole Blouin	Conseil de quartier Vieux-Limoilou	Bärbel Reinke	Conseil de quartier Maizerets	Steve St-Cyr	Conseil de quartier Lairet	Anne Beaulieu	Élue, arrondissement de Limoilou	Alain Loubier	Élu, arrondissement de Limoilou	Denis Robillard	Service de l'environnement, Ville de Québec	Benoît Delisle	Service des travaux publics, Ville de Québec	Richard Bourget	Arrondissement de Limoilou, Ville de Québec	Marc Rondeau et Nathalie Fournier	Communauté métropolitaine de Québec
Loïc Lévesque	AmiEs de la terre de Québec																								
Alexandre Turgeon	Conseil régional de l'environnement																								
Nicole Blouin	Conseil de quartier Vieux-Limoilou																								
Bärbel Reinke	Conseil de quartier Maizerets																								
Steve St-Cyr	Conseil de quartier Lairet																								
Anne Beaulieu	Élue, arrondissement de Limoilou																								
Alain Loubier	Élu, arrondissement de Limoilou																								
Denis Robillard	Service de l'environnement, Ville de Québec																								
Benoît Delisle	Service des travaux publics, Ville de Québec																								
Richard Bourget	Arrondissement de Limoilou, Ville de Québec																								
Marc Rondeau et Nathalie Fournier	Communauté métropolitaine de Québec																								
<p><b>COPIES À : Toutes les personnes présentes ainsi que :</b></p> <p><b>Membres votants :</b></p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Guy Perrault</td> <td style="width: 50%;">Élu, Ville de Québec</td> </tr> <tr> <td>Jacques Beaudet</td> <td>La Commode</td> </tr> </table> <p><b>Membres sans droit de vote :</b></p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Pierre Lajoie</td> <td style="width: 50%;">Direction de la santé publique</td> </tr> </table>				Guy Perrault	Élu, Ville de Québec	Jacques Beaudet	La Commode	Pierre Lajoie	Direction de la santé publique																
Guy Perrault	Élu, Ville de Québec																								
Jacques Beaudet	La Commode																								
Pierre Lajoie	Direction de la santé publique																								

*Compte-rendu de réunion*

<i>Objet</i>	<i>Date</i>
<b>COMITÉ DE VIGILANCE DE L'INCINÉRATEUR DE LA VILLE DE QUÉBEC</b>	<b>24 oct 2006</b>
	<b>ACTION</b>
<p><b>0. Ouverture de la réunion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mme Anne Beaulieu souhaite la bienvenue à tous. Marc Rondeau présente Nathalie Fournier, conseillère au PGMR à la CMQ, qui représentera éventuellement la CMQ au Comité de vigilance. M. Rondeau assistera à la prochaine rencontre de janvier et au besoin à d'autres rencontres.</li> </ul>	
<p><b>1. Adoption de l'ordre du jour</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'adoption de l'ordre du jour avec modifications est proposée par Bärbel Reinke, appuyée par M. Steeve St-Cyr.</li> </ul>	
<p><b>2. Adoption du compte-rendu de la réunion du 24 octobre 2006</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Après certaines questions, commentaires et ajustements, l'adoption du compte-rendu avec corrections est proposée par M. Loïc Lévesque par appuyée par Mme Nicole Blouin.</li> <li>➤ Suivis à faire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Secrétariat fera une liste des suivis non réalisés de 2006;</li> </ul> </li> <li>➤ Discussions et suivis : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un retour est effectué sur la question des dépenses non réalisées en matière de campagne de sensibilisation. Les membres soulignent une nouvelle fois que les besoins de sensibilisation sont quasi illimités et qu'il n'est pas acceptable de ne pas allouer les sommes prévues au PGMR à cet effet. Le plan de communication en matière de sensibilisation avec un détail budgétaire pourra être déposé à la prochaine rencontre et présenté au comité au besoin, ultérieurement.</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Secrétariat</b></p> <p><b>Benoit Delisle</b> *</p>
<p><b>3. Statut du comité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Anne Beaulieu passe en revue la liste des membres du comité.</li> <li>➤ On souligne l'absence répétée de M. Lajoie. Monsieur Bourget aura une rencontre avec la direction de la santé publique prochainement et leur soulignera le souhait du comité de voir un participant de la santé publique participer à nos rencontres.</li> <li>➤ Une vérification sera faite dans le règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles pour clarifier la question du droit de vote pour certaines catégories de membres.</li> <li>➤ M. Jacques Beudet, représentant le milieu socio-économique de l'arrondissement Limoilou, nous a annoncé sa démission. Une demande sera faite à l'arrondissement pour suggérer un nouveau représentant.</li> </ul>	<p>Richard Bourget</p> <p>Denis Robillard, Marc Rondeau et le Secrétariat</p> <p>Secrétariat, arrondissement Limoilou</p>

<b>Objet</b> <b>COMITÉ DE VIGILANCE DE L'INCINÉRATEUR DE LA VILLE DE QUÉBEC</b>	<b>Date</b> <b>24 oct 2006</b>
	<b>ACTION</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La question du lieu des réunions est soulevée. Après avoir demandé aux membres s'ils avaient des objections à poursuivre les rencontres au Centre culture et environnement Frédéric Back, il est convenu d'y poursuivre la tenue des rencontres. Par contre, la tenue d'éventuelles rencontres publiques du Comité devrait avoir lieu dans l'arrondissement de Limoilou.</li> </ul>	
<p><b>4. Critères prévus au PGMR pour la modernisation de l'incinérateur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les critères prévus au PGMR pour la modernisation de l'incinérateur (extrait du PGMR section 5.7) sont déposés (pages 13 à 17 du cahier de réunion).</li> </ul>	
<p><b>5. Projet-pilote de collecte des matières putrescibles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Benoît Delisle présente le document de la Ville de Québec intitulé <i>Bilan de la mise en valeur des matières composables</i> (pages 19 à 21 du cahier de réunion). Anne Beaulieu réfère aussi les membres du comité au document extrait du PGMR section 5.4 – <i>Mise en valeur des matières putrescibles</i> (page 22 à 25 du cahier de réunion).</li> <li>➤ Plusieurs questions concernent le choix de la technologie de compostage et les méthodes de cueillette. La question du Centre de compostage pourra être discuté à une prochaine rencontre.</li> </ul>	*
<p><b>6. Plan d'action (plan de travail) pour le comité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Anne Beaulieu présente le plan de travail qu'elle a reformulé à la suite du travail réalisé par le comité.</li> <li>➤ Anne Beaulieu et Marc Rondeau soulignent l'importance de fonctionner avec des fiches pour faire le suivi, afin que le comité puisse se faire une idée plus claire du fonctionnement de l'incinérateur, qu'il soit capable de formuler des avis et que la transmission de l'information au public soit facilitée. Les fiches devraient touchées deux secteurs, l'environnement (les normes actuelles et les normes à respecter en 2007 (voir éventuellement les normes européennes)) et les travaux publics (les éléments de fonctionnement (tonnage, caractérisation) et de modernisation de l'incinérateur (quoi, dans quel but, étapes, quand)).</li> <li>➤ Le document de présentation de l'incinérateur est en révision et pourra être représenté à la première rencontre de 2007. Les fiches pourraient être bâties à partir des informations contenues sur cette présentation.</li> <li>➤ La CMQ s'offre pour établir une liste de vérification à partir du contenu du PGMR comme base de travail.</li> </ul>	<b>CMQ</b>

<p><i>Objet</i> <b>COMITÉ DE VIGILANCE DE L'INCINÉRATEUR DE LA VILLE DE QUÉBEC</b></p>	<p><i>Date</i> <b>24 oct 2006</b></p>
	<b>ACTION</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un retour sur ce plan de travail sera fait à la première rencontre de 2007.</li> </ul>	
<p><b>7. Varia</b></p> <p><b>Plan triennal d'immobilisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Anne Beaulieu souligne que l'investissement prévu au PGMR (dotation d'un Fonds pour financer sur les alternatives à l'incinération) a été retiré du PTI. Une discussion suit sur le non-respect de différents éléments du PGMR par la ville. M. Loubier rappelle que le PGMR a force de règlement et que celui-ci a été approuvé par le gouvernement du Québec et que les éléments qui y sont prévus ont fait l'objet d'un consensus (lire compromis) avec la population. Avant de ne pas suivre des orientations prévues au PGMR, les autorités de la ville devraient faire modifier le règlement et aviser le gouvernement du Québec.</li> </ul> <p><b>AIM</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mme Blouin demande s'il y a des matières d'AIM qui sont envoyées à l'incinérateur.</li> </ul> <p><b>Fer au LET de St-Joachim</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Loïc Lévesque souligne que le gestionnaire exploitant le LET de Saint-Joachim se plaint de la trop grande quantité de fer envoyé au LET par l'incinérateur.</li> </ul>	
<p><b>8. Suggestion de dates des prochaines réunions</b></p> <p>Les dates des prochaines rencontres pour 2007 sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>30 janvier 2007</b></li> <li>➤ <b>14 mars 2007</b></li> <li>➤ <b>24 avril 2007</b></li> <li>➤ <b>13 juin 2007</b></li> <li>➤ <b>12 septembre 2007</b></li> <li>➤ <b>23 octobre 2007</b></li> <li>➤ <b>5 décembre 2007</b></li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Points à l'ordre du jour de la prochaine :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le compte-rendu du 6 décembre 2006</li> <li>- Plan d'action (plan de travail 2007)</li> <li>- Dépôt de plan de communication en matière de sensibilisation</li> <li>- Fiches sur les normes environnementales (Denis Robillard)</li> <li>- Nouvelle présentation de l'incinérateur (Benoit Delisle)</li> <li>- Liste de vérification à partir du contenu du PGMR comme base de travail pour faire les fiches</li> </ul> </li> </ul>	<b>Secrétariat</b>